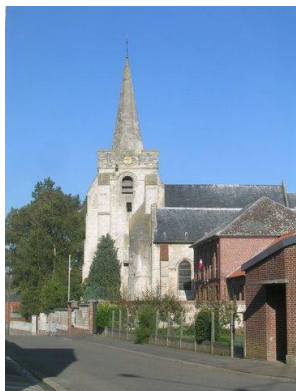


Bulletin Municipal d'AGNEZ-LEZ-DUISANS

N°157 SEPTEMBRE 2016

SUR L'AGENDA DE LA COMMUNE



- **8 et 9 septembre** : inscriptions des élèves à l'école de musique Les Raunes.
- **Jeudi 8 septembre** : Repas des aînés offert par le CCAS
- **10, 12, 14, 20 septembre** : inscriptions pour les activités des enfants du Chamet (en fonction des activités – voir annexe)
- **17 et 18 Septembre** : journées du patrimoine

Dates à retenir

- **Samedi 1^{er} octobre** : concours de cartes du Club des Aînés
- **Samedi 1^{er} octobre** : messe à 19h à Agnez
- **Samedi 8 et dimanche 9 Octobre** : exposition peinture et patchwork salle du chamet
- **Dimanche 9 octobre** : apéro-contes au gîte communal animé par Jean Yves Vincent.
- **Samedi 8 Octobre** : Opération brioches

ETAT CIVIL





Le 14 Juillet 2016 à Bapaume, décès de **Mr Francis CARREZ**, à l'âge de 89 ans, domicilié Rue d'Avesnes à Agnez-lez-Duisans.

Le 6 Août 2016 à Arras, décès de **Mr Pierre MONTAIGNE**, à l'âge de 81 ans, domicilié à Maroeuil.

La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.

INFORMATIONS GENERALES



Cambriolage ou tentatives de cambriolage

Plusieurs tentatives ou cambriolages ont eu lieu ces dernières semaines souvent en pleine journée.

Soyez vigilants, n'ouvrez pas votre porte à des inconnus et signalez en mairie et à la gendarmerie tout comportement ou véhicule suspects.

M le Maire a demandé le renforcement des contrôles et surveillance des services de la gendarmerie dans notre commune. Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de Beaumetz-les-Loges, nous informe que les auteurs des vols et tentatives de vols (3 jeunes femmes étrangères) ont été arrêtées et leur véhicule saisi. Ceci grâce aux témoignages et observations des agnéziens et à la réactivité de la gendarmerie de Beaumetz-les-Loges.



Travaux

Agrandissement de la surface du cimetière

De nombreuses acquisitions de concessions ont été enregistrées depuis ces deux dernières années.

M le maire propose d'agrandir la surface pour prévoir l'avenir, le conseil municipal a donné son accord.

Elargissement jusqu'à la bordure de retournement soit 12 m de large à l'extrémité du cimetière avec la reprise du terrain communal utilisé en jardin et qui était occupé par M Guy Coillot.

Pour rappel les concessions sont à 156 euros pour les Agnéziens habitant Agnez et 312 euros pour les personnes n'habitant pas la commune.

Elargissement de la Voie Départementale 939

Les travaux d'élargissement de la D939 dans le sens Aubigny-en-Artois/Arras entraînent une déviation des véhicules par les routes d'Hermaville, d'Avesnes et

d'Arras.

Afin de mesurer ces flux importants de véhicules et de les faire ralentir le radar mobile sera réimplanté très prochainement rue D'Hermaville.

Des contrôles de gendarmerie sont également réalisés pendant toute la durée de cette déviation.

Entretien des voiries et problèmes d'orages

Après les orages et les pluies importantes de l'année précédente, des travaux de contrôle et de nettoyage des puisards ont été réalisés.

Sur la plus grande partie du village, les fossés bien entretenus par nos employés permettent une bonne évacuation des volumes d'eau.

La rue Henry Bécourt représente néanmoins une priorité et une problématique récurrente dans les problèmes d'écoulement des eaux.

La réfection des trottoirs a été la 1ère étape pour éviter que des cailloux soient entraînés par les ruissellements des eaux.

Des dégâts conséquents ont été constatés le 07 juin par plusieurs habitants suite à un nouvel orage violent notamment dans le rue Henry Bécourt et la rue de Warlus.

Une étude a été faite par la MDDL mais la platitude de la route aggrave la situation et même un gros décaissement ne changerait pas le problème des écoulements de l'eau.

La solution envisagée par le conseil municipal serait de faire un assainissement vertical avec des puits de perte de grande capacité afin de récupérer les eaux des routes de Warlus en face de la place et de Duisans au-delà de l'abri bus.

Une régulation sur le ruissellement des eaux en amont par la plantation de bandes enherbées ou de haies est également en réflexion.

Cette problématique sera abordée à la prochaine réunion de remembrement afin de faire prendre conscience d'un problème majeur concernant la commune.

Le relèvement des trottoirs représente également une solution efficace pour la mise en sécurité des propriétés les plus exposées.



CCAS

Une nouvelle loi contraint beaucoup de communes à ramener au budget général la gestion et les actifs du Centre Communal d' Action Sociale. Celui-ci conserve toutes ses prérogatives sans réduction de ses actions.

Cette opération permet à la commune de maintenir le budget qu'il apporte aux actions du CCAS et de protéger le patrimoine et bien qu'il reçoit ou pourrait recevoir.

Le CCAS devient alors inconnu sur son caractère financier mais il proposera toujours ses propres actions.

Le conseil est d'accord pour ce transfert au budget communal.



Accessibilité Personnes à mobilité réduite

Pour l'église et le gîte, les travaux normalisés ne sont pas possibles sans avoir un impact sur la qualité esthétique des bâtiments classés, par contre pour le chamet il y aura des aménagements durables réalisés par les employés communaux.

Des solutions de rampe amovible et de sonnettes doivent être mises en place pour l'accès à la bibliothèque, au gîte communal.



Rappels des consignes de sécurité pour nos enfants

De façon à permettre la manœuvre des bus scolaires et à organiser les stationnements, des lignes jaunes interdisent le stationnement sur les zones dangereuses.

De la même façon, près de l'arrêt de bus face à l'école, des bandes jaunes sont présentes, afin de sécuriser le stationnement des bus pendant la montée et la descente des enfants.

Nous demandons aux parents d'utiliser la place du village, pour le stationnement sécurisé de leur véhicule ainsi que les passages piétons permettant le déplacement dans un carrefour de cinq rues particulièrement passantes.

Extrait de la directive de la Préfète du 22 août 2016

« Toutes les mesures doivent être prises pour interdire l'arrêt et le stationnement des véhicules devant et à proximité des établissements scolaires, y compris pour y déposer les enfants ».



Ecoles du SIVU des Communes du GY

Le SIVU accueille un Nouveau Directeur, M Potriquier
Le conseil municipal souhaite la bienvenue au nouveau directeur.

Les effectifs sont légèrement en hausse à 152 élèves prévus.

Ecole d'Agnez pour les petits

Mme BOMY classe MS 25 élèves

Mme CARON, classe TPS – PS 28 élèves

Ecole de Noyellette

Mme LEROY, classe CP- CE1 25 élèves

Ecole de Montenescourt

Mme LIBESSART, classe GS-CP 21 élèves

Ecole d'Habarcq

Mme JORON, classe CE2 25 élèves

M POTRIQUIER , classe CM1 – CM2 28 élèves



Repas des aînés

Le repas des aînés se fera cette année **le jeudi 8 septembre 2016**. Toutes les personnes de plus de 60 ans sont invitées ainsi que leurs conjoints. D'autre part, les personnes de plus de 80 ans ne pouvant se déplacer ou que la maladie retient chez eux, bénéficieront d'un repas livré à domicile.



Journées du Patrimoine

Notre église St Martin d'Agnez, sera ouverte à cette occasion les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016 de 14 h à 17 h 30

Vous serez accueillis par des personnes qui vous donneront toutes les informations sur l'histoire du vieux clocher.

L'église datant du XVe-XVIe siècles a été classée monument historique en 1919.



Entretien des arbres et les haies

Les règles et les principes

Rappel sur l'entretien et l'élagage de vos arbres sur le domaine public.

La plupart des micros coupures ont pour origine le contact des fils électriques ou téléphoniques avec les branches d'arbres. Soyons prudent car ces négligences peuvent coûter cher...



Règles de bon voisinage

Le Code Civil prévoit :

Toute culture à ramifications (branches) ne dépassant pas 2 mètres de hauteur, doit être plantée à au moins 0,50 mètre de la limite séparative.

Pour une hauteur supérieure, la distance à respecter est de 2 mètres.

Concernant les herbacées, le bon sens s'impose.

Soyons vigilants et faisons preuve de civisme et de sociabilité.

VIE ASSOCIATIVE

Association le Chamet

" C'est la rentrée, l'association LE CHAMET vous propose les activités suivantes pour la saison 2016/2017:

- la Danse Enfants le lundi de 17h15 à 18h pour les 4-6 ans et de 18h à 19h pour les 6-8ans
- la Danse Adultes le lundi de 19h à 20h
- l'Ecole de Sports le mardi de 18h30 à 19h30 pour les enfants à partir de 5ans
- le Tennis de Table le mercredi de 20h15 à 21h15

- la Gym Douce le jeudi 9h30 à 10h30
- la Peinture le jeudi de 17h à 19h30 avec les ateliers "huile, aquarelle et acrylique"
- le Patchwork le mardi de 14h à 16h30

Cette année une nouvelle activité **COUTURE** vous est proposée le jeudi de 13h30 à 16h30

N'hésitez pas à vous inscrire pour une ou plusieurs activités, vous trouverez dans le programme détaillé joint en annexe plus d'informations.

ECOLE DE MUSIQUE LES RAUNES

Les inscriptions auront lieu à l'école de musique, 119 rue Henry Bécourt les 8 et 9 septembre de 18h à 20h (cf. annexe).

Reprise des activités de la chorale

Les répétitions reprennent le lundi 12 septembre à 20h30 au Chamet. (voire annexe)



CONCOURS DE CARTES

L'association « Les Anciens dans le Vent » organise son traditionnel concours de manille et de belote le samedi 1er octobre 2016 à partir de 17 h à la salle du Foyer Rural « Le Chamet ».



Opération brioches

Elle se déroulera le samedi 8 octobre 2016. Des personnes bénévoles passeront à votre domicile pour vous solliciter pour l'achat de brioche, au profit de l'APEI d'Arras et des centres spécialisés œuvrant pour les personnes handicapées.

Le prix de la brioche est de 5€.

Réservez leurs un bon accueil



Chronique bibliothèque: si ça vous lit.

Le livre des Baltimore de Joël Dicker. Ed: de Fallois.

« Que l'amitié est une douce chose! »

« La nostalgie c'est le plaisir de souffrir », dit-on. Si vous avez le goût du passé, du doux regret de ce qui était, ce livre vous séduira. Même s'il est un peu long et semble décousu tant les années se suivent et ne se ressemblent pas puisque l'on passe de l'an 1995 à 2012; on évoque 1999 et d'autres années encore, dans le désordre. La tendresse du récit sait nous retenir.

Au début, il y a, d'un côté, les Goldman de Montclair, de l'autre, ceux du narrateur et ceux de Baltimore, de l'oncle Saul, tante Anita, cousin Hillel, auxquels s'ajoutent des personnages périphériques mais tout autant centraux. Le narrateur se rappelle toute cette période et nous prévient: le Drame est en cheminement et tout au long de son récit, il nous le rappelle régulièrement pour que l'on sache bien que ce n'est pas cette série d'anecdotes qui compose le Drame; pourtant, chacune est le ferment de l'irréversible qui va venir.

Et puis, voici Alexandra, la belle Alexandra, que chacun du Gang des Baltimore aime passionnément. Le narrateur, seul, a sa préférence; il s'appelle Marcus; elle le nomme Markie ou, mieux Markinette, quand elle est des mieux disposée à son égard...

Alain Letombe.






Notez bien: la bibliothèque rouvrira ses portes dès le 2 septembre; le mercredi de 10h30 à 12h, le vendredi de 17 à 18h et le samedi de 14h à 15h30.

Histoire du village

Dans le cadre d'un second ouvrage sur la mémoire du village, une recherche de documents photographiés, est proposé de manière à compléter toute l'histoire de notre village.

Merci de contacter la mairie si vous souhaitez participer à ces témoignages de l'histoire du village.

La commission de l'Information sous
La Présidence de Pascal COIN

ACTIVITE	Public concerné	Lieu et horaires	Tarifs	Contacts	Date des inscriptions	Reprise des cours
 Danse	Danse jazz A partir de 4 ans par un professeur diplômé DE (Paris)	Salle du Chamet : Le lundi Groupe 4-6 ans 17h15 18h00 Groupe 6-8 ans 18h00 19h00 Gala en fin d'année	80 € / an 2 essais gratuits	Renseignements Françoise DUSART 03.21.58.03.15 Professeur : Amandine	Salle du Chamet Lundi 12/09 dès 17h00	Salle du Chamet Lundi 12/09 A 17h15
 Ecole de Sport	Enfants : Initiation à différents sports toute l'année. Encadré par un professeur du Comité Départemental du Sport en milieu Rural	Salle du Chamet : (intérieur et/ou extérieur) Le mardi 18h30 19h30 A partir de 5 ans	40 € / an	Renseignements Françoise DUSART 03.21.58.03.15 Professeur : Sandrine	Salle du Chamet Mardi 20/09 18h30 –19h00	Salle du Chamet Mardi 27/09 18h30 19h30
 Gymnastique	Gymnastique - danse Avec renforcement musculaire Adultes	Salle du Chamet : Le lundi 19h00 – 20h00	50 € / an	Renseignements Françoise DUSART Inscriptions Anne-Marie COIN 06.84.67.61.22 Professeur : Amandine	Salle du Chamet Lundi 12/09 A 19h00	Salle du Chamet Lundi 12/09 A 19h00
 Tennis de table	Adultes	Salle du Chamet : Le mercredi : 20h15 - 21h 15 3 tables Entraînement Libre	20 € / an	Renseignements Françoise DUSART 03.21.58.03.15	Salle du Chamet Mercredi 14/09 A 20h15	Salle du Chamet Mercredi 14/09 A 20h15
 Tir à l'arc	En plein air, Ados à partir de 15 ans Adultes (les arcs sont fournis)	enceinte du gîte communal 119 rue Henry Bécourt. Le samedi 09h30 10h30 : débutants 10h30 11h30 : confirmés	50 € / an	Animateurs Frédéric MONCHIET 06.61.23.51.58 Erick DUSART 06.85.46.07.06	Gîte communal Samedi 10/09	Gîte communal Samedi 10/09

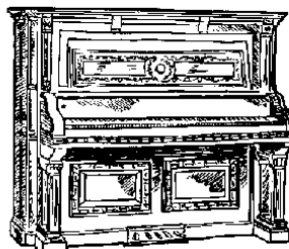


L'école de musique «**LES RAUNES**»

propose :

☛ des cours d'INSTRUMENT

- ☛ Piano
- ☛ Guitare
- ☛ Batterie
- ☛ Flûte traversière
- ☛ Saxophone
- ☛ Violon



☛ Des cours de SOLFÈGE

Initial à Élémentaire 2, et une classe d'éveil musical (dès 5 ans)

☛ un cours collectif de "DJEMBE"

☛ une CHORALE ADOS-ADULTE

*Les cours sont ouverts à tous et ont lieu au gîte communal
119, rue Henry Bécourt - 62161 **AGNEZ-LEZ-DUISANS***

INSCRIPTIONS uniquement sur place à l'école :

**Les 8 et 9 SEPTEMBRE 2016
de 18 h. à 20 h.**

RENSEIGNEMENTS ☎ 03.21.22.47.04 (répondeur) / 06.85.46.07.06

*Reprise des cours à partir du **12 septembre 2016***

**Association affiliée à la Confédération Musicale de France
et agréée Education Populaire par Jeunesse et Sport**



CHORALE « LES RAUNES »



SALLE DU CHAMET à AGNEZ LES DUISANS
Tous les lundis de 20h30 à 22h

Chef de chœur : Blandine DEFORGE
Accompagnateur : Benjamin RIEZ

Renseignements 50 €/an (partitions fournies)

ECOLE DE MUSIQUE «LES RAUNES»



06.85.46.07.06